



Subject: Call for applications: Scholarships for the *International Expert Course in Virgin Olive Oil Tasting* (University of Jaén). 21st edition, 2024

As part of its technical cooperation and training programme for 2024, and with the aim of fostering the transfer of technology in order to enhance the knowledge of the composition and quality characteristics of virgin olive oils, the International Olive Council (IOC) plans to award thirty (30) scholarships for the *International Expert Course in Virgin Olive Oil Tasting*, taught at the University of Jaén (Spain).

The course is aimed at professionals with at least five (5) years of experience in olive oil mills, olive oil quality control, or olive oil research and/or development. It is also open to participants with an academic background in agronomy, food technology or equivalent fields.

The course will cover the theoretical principles and methodology for the organoleptic assessment of virgin olive oils; the analysis of the factors, as well as the positive and negative attributes that define sensory quality in relation to cultural practices; processing methods; and other general physical and chemical quality control parameters.

It provides foundational training for establishing tasting panels within the framework of the IOC's work aimed at improving the capabilities and competence of laboratories where the sensory analysis of virgin olive oils is performed.

The course will begin on Monday 23 September and will end on Thursday 19 December, 2024¹. It will be simultaneously taught in Spanish and English.

Scholarship applications must be forwarded to the IOC and must include the specific application form available [HERE](#). **The deadline for applications is Sunday 7 April 2024 at 12.00 p.m. (CET).**

Scholarships for this course will only be awarded to nationals of IOC member countries who meet all the requirements outlined in the selection criteria. Those applicants who do not meet the selection criteria, as well as applications received after the deadline, will be excluded from the selection process.

The IOC's scholarships will cover the registration fees, travel expenses at the start and end of the course, and three-monthly payments of €1 000 that cover board and lodging. The IOC will also pay the University directly the costs related to the required participation insurance. The administration of the scholarships may be delegated to another body, typically the University itself, rather than being managed directly by the IOC.

¹ Minor adjustments to the start and end dates of the course may occur.



Applicants must be aware that a full-time commitment to the course is required and that, therefore, participants must not engage in any other professional activities while taking the course.

Appendix I outlines the principles governing the scholarship as well as the criteria for exclusion, selection, and subsequent evaluation for award.

Please note that candidates may be excluded from the selection process at any time, and that the IOC may request candidates to submit additional or ask them to clarify any aspect of the documents submitted.

The awarding of scholarships is subject to budgetary availability. The submission of applications does not in any way oblige the IOC to select candidates supported by the Organisation's members.



APPENDIX I - PRINCIPLES GOVERNING THE SCHOLARSHIP: EXCLUSION, SELECTION AND AWARD CRITERIA FOR FURTHER EVALUATION OF SCHOLARSHIPS

Principles governing the scholarships

- The aim of the scholarships is to encourage the achievement of the objectives set out in the current [International Agreement on Olive Oil and Table Olives](#), aiming to foster the transfer of technology and enhancing the knowledge of the composition and quality characteristics of virgin olive oils.
- Principle of non-profit: scholarships may not have the purpose or effect of generating profits for the beneficiary.
- Principle of non-retroactivity: expenses incurred before the formal awarding of the scholarships are not covered.
- Principle of non-cumulation: a single application may result in the award of a grant to only one beneficiary per financial year.
- Principles of publicity, transparency, and equal treatment.

Exclusion criteria

Exclusion criteria are established in order to assess the eligibility of applicants.

Candidates will be excluded from the call for applications if:

- Applications arrive after the deadline.
- They are not nationals of IOC member countries.
- They lack the academic background or professional experience required.
- They do not meet the language requirements.

Selection criteria

Selection criteria make it possible to assess an applicant's capacity for completing the course.

To be selected for a scholarship, candidates must have at least five (5) years of experience in olive oil mills, olive oil quality control, or in olive oil research, and/or an academic background in agronomy, food technology or equivalent field. Applicants must demonstrate that they work or conduct research in the olive oil sector, as well as providing proof of their academic background.

Applicants must also have a sound knowledge of Spanish or English (minimum a B1 level), given that these are the working languages of the course.

Motivation and recommendation letters will be also taken in consideration.



Award criteria

Award criteria are established in order to assess the quality of applications.

The criteria used to award the scholarships include the academic background of the candidates, as well as their professional experience in olive oil mills, olive oil quality control, or in olive oil research (a minimum experience of five (5) years is required).

Another award criterium is candidate's level in Spanish or English (minimum a B1 level).

A motivation letter will also be taken into account. It should set out the reasons for applying to the programme (i.e. a detailed description of the reasons why a scholarship is required), and the expected impact of the scholarship on the applicant's activities.

Recommendation letters from public administration bodies or from entities in the olive sector (enterprises, laboratories, etc) will also be taken into account for awarding the scholarships.

Activity and/or training certificates related to the olive sector will also be analysed.

The IOC will seek to achieve the greatest possible geographical diversity when awarding of scholarships.

The awarding of scholarships is subject to budgetary availability.

CRITERIA FOR AWARDING A SCHOLARSHIP	POINTS
ACADEMIC BACKGROUND & PROFESSIONAL EXPERIENCE IN OLIVE OIL MILLS, OLIVE OIL QUALITY CONTROL, OR OLIVE OIL RESEARCH	70
LANGUAGE PROFICIENCY (ENGLISH OR SPANISH WITH A MINIMUM LEVEL OF B1)	10
COVER LETTER WITH REASONS FOR APPLYING (A DETAILED DESCRIPTION OF THE REASONS FOR REQUESTING THE SCHOLARSHIP) AND THE EXPECTED IMPACT OF THE SCHOLARSHIP ON THE APPLICANT'S ACTIVITIES.	10
RECOMMENDATION LETTER(S) AND/OR OTHER CERTIFICATES RELATED WITH THE OLIVE OIL SECTOR	10



Objet : Appel à candidatures : Bourses d'études pour la 21^e édition (2024) du cours international d'experts en dégustation des huiles d'olive vierges (Université de Jaén).

Dans le cadre de son programme de coopération technique et de formation pour 2024 et dans le but de favoriser le transfert de technologie afin d'améliorer la connaissance de la composition et des caractéristiques qualitatives des huiles d'olive vierges, le Conseil oléicole international (COI) prévoit d'attribuer trente (30) bourses pour le *cours international d'experts en dégustation des huiles d'olive vierges* dispensé à l'Université de Jaén (Espagne).

Le cours s'adresse aux professionnels ayant au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration, le contrôle de la qualité ou la recherche-développement dans le domaine de l'huile d'olive. Il est également ouvert aux participants ayant une formation universitaire en agronomie, en technologie alimentaire ou dans des domaines équivalents.

Le cours couvrira les principes théoriques et la méthodologie de l'évaluation organoleptique des huiles d'olive vierges, l'analyse des facteurs et des attributs positifs et négatifs qui définissent la qualité sensorielle en relation avec les pratiques de culture, les méthodes d'élaboration et d'autres paramètres généraux de contrôle de la qualité physique et chimique.

Il fournit une formation de base pour la constitution de jurys de dégustation dans le cadre des travaux du COI visant à améliorer les capacités et les compétences des laboratoires chargés de l'analyse sensorielle des huiles d'olive vierges.

Le cours débutera le lundi 23 septembre et se terminera le jeudi 19 décembre 2024¹. Il sera imparti simultanément en espagnol et en anglais.

Les demandes de bourses devront être envoyées au COI au moyen du formulaire de demande disponible [ICI](#). **La date limite de dépôt des candidatures est fixée au dimanche 7 avril 2024 à 12h00 (CET).**

Les bourses pour ce cours ne seront accordées qu'aux ressortissants des pays membres du COI qui remplissent toutes les conditions énoncées dans les critères de sélection. Les candidats qui ne répondent pas aux critères de sélection, ainsi que les candidatures reçues après la date limite, seront exclus du processus de sélection.

Les bourses du COI couvriront les frais d'inscription, les frais de voyage au début et à la fin du cours, ainsi que trois versements mensuels de 1 000 € couvrant les frais de logement et de nourriture. Le COI paiera directement à l'université les coûts liés à l'assurance obligatoire des participants. L'administration des bourses pourra être déléguée à un autre organisme, généralement l'université elle-même.

¹ Les dates de début et de fin des cours peuvent être légèrement modifiées.



Les candidats doivent être conscients du fait qu'ils devront s'engager à temps plein dans le cours et que, par conséquent, ils ne pourront pas exercer d'autres activités professionnelles pendant leur formation.

L'annexe I présente les principes régissant la bourse ainsi que les critères d'exclusion, de sélection et d'évaluation ultérieure en vue de l'attribution de la bourse.

Veillez noter que les candidats peuvent être exclus du processus de sélection à tout moment et que le COI pourra demander aux candidats de soumettre des documents supplémentaires ou leur demander de clarifier tout aspect relatif aux documents soumis.

L'octroi de bourses est soumis aux disponibilités budgétaires. L'envoi des candidatures n'oblige en rien le COI à sélectionner les candidats soutenus par les membres de l'Organisation.



ANNEXE I - PRINCIPES RÉGISSANT LA BOURSE : CRITÈRES D'EXCLUSION, DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION AUX FINS DE L'ÉVALUATION

Principes régissant les bourses d'études

- Le but de ces bourses est d'encourager la réalisation des objectifs fixés dans l'Accord international sur l'huile d'olive et les olives de table en vigueur, afin de favoriser le transfert de technologie et d'améliorer la connaissance de la composition et des caractéristiques qualitatives des huiles d'olive vierges.
- Principe de non-lucrativité : les bourses d'études ne peuvent avoir pour objet ou pour effet de générer des profits pour le bénéficiaire.
- Principe de non-rétroactivité : les dépenses encourues avant l'attribution formelle des bourses ne sont pas couvertes.
- Principe de non-cumul : une même demande ne peut donner lieu à l'octroi d'une bourse qu'à un seul bénéficiaire par exercice budgétaire.
- Principes de publicité, de transparence et d'égalité de traitement.

Critères d'exclusion

Des critères d'exclusion sont établis afin d'évaluer l'éligibilité des candidats.

Les candidats seront exclus de l'appel à candidatures si :

- Les demandes arrivent après la date limite.
- Ils ne sont pas ressortissants des pays membres du COI.
- Ils n'ont pas le bagage académique ou l'expérience professionnelle requis.
- Ils ne satisfont pas aux exigences linguistiques.

Critères de sélection

Les critères de sélection permettent d'évaluer la capacité d'un candidat à suivre le cours.

Pour être sélectionnés pour une bourse, les candidats doivent avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans l'élaboration, le contrôle de la qualité ou la recherche sur l'huile d'olive, et/ou une formation universitaire en agronomie, en technologie alimentaire ou dans un domaine équivalent. Les candidats doivent démontrer qu'ils travaillent ou mènent des recherches dans le secteur de l'huile d'olive.

Les candidats doivent également avoir une bonne connaissance de l'espagnol ou de l'anglais (niveau B1 au minimum), étant donné qu'il s'agit des langues de travail du cours.

Les lettres de motivation et de recommandation seront également prises en considération.



Critères d'attribution

Des critères d'attribution sont établis afin d'évaluer la qualité des candidatures.

Les critères d'attribution des bourses comprennent le parcours académique des candidats, ainsi que leur expérience professionnelle dans l'élaboration, le contrôle de la qualité ou la recherche sur l'huile d'olive (une expérience minimale de cinq (5) ans est requise).

Un autre critère d'attribution est le niveau du candidat en espagnol ou en anglais (minimum B1).

Une lettre de motivation sera également prise en compte. Elle doit exposer les raisons de la candidature (une description détaillée des raisons pour lesquelles une bourse est nécessaire) et l'impact attendu de la bourse sur les activités du candidat.

Des lettres de recommandation émanant d'administrations publiques ou d'entités du secteur oléicole (entreprises, laboratoires, etc.) seront également prises en compte pour l'attribution des bourses.

Les certificats d'activité et/ou de formation liés au secteur oléicole seront également analysés.

Le COI s'efforcera de garantir la plus grande diversité géographique possible lors de l'attribution des bourses.

L'octroi de bourses est soumis aux disponibilités budgétaires.

CRITÈRES D'ATTRIBUTION D'UNE BOURSE	POINTS
PARCOURS ACADÉMIQUE & EXPERIENCE PROFESSIONNELLE DANS L'ELABORATION, LE CONTROLE DE LA QUALITE OU LA RECHERCHE SUR L'HUILE D'OLIVE	70
COMPÉTENCE LINGUISTIQUE (ANGLAIS OU ESPAGNOL AVEC UN NIVEAU B1 MINIMUM)	10
LETTRE DE MOTIVATION (DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RAISONS DE LA DEMANDE DE BOURSE ET IMPACT ATTENDU DE LA BOURSE SUR LES ACTIVITÉS DU CANDIDAT).	10
LETTRE(S) DE RECOMMANDATION ET/OU AUTRES CERTIFICATS LIÉS AU SECTEUR DE L'HUILE D'OLIVE	10